

Pour l'année

Contribution	1 305.00 €
---------------------	-------------------

Frais de scolarité	1 180 €/an
Prise en charge accident du travail MSA	45 €/an
Forfait Photocopies	80 €/an

Assurance	Aucune cotisation
------------------	--------------------------

L'étudiant est **automatiquement affilié** à un **régime obligatoire d'assurance maladie** (généralement celle des parents)
Vous n'avez aucune démarche à faire

Restauration	Tarif 2020-2021
	6.10 €

Le repas de midi (au Lycée St Joseph)
Vente de carnet de 10 ou 20 tickets

Forfait hébergement calculer sur 10 mois (de septembre à juin)

Appartement	3 050.00 €	Studio*
	1 950.00 €	Chambre*

Montant de l'hébergement par étudiant
(comprend : eau, électricité, chauffage, parking poubelles, wifi...)

* Studio individuel (chambre + kitchenette + sanitaire)	25 m ²
* Chambre individuelle (avec kitchenette) + sanitaire à partager	- 20 m ²

Possibilité d'**Allocation Logement** versée directement sur le compte de l'étudiant.

Peut prétendre aux ALS :

- L'étudiant de plus de 20 ans,
- L'étudiant dont les parents ne perçoivent pas ou plus de prestations familiales pour lui.

Internat	2 995.00 €
-----------------	-------------------

Studio à 2 personnes (chambre + kitchenette + sanitaire)
Hébergement (charges comprises) + **Restauration** (midi et soir)

Suppléments Forfait pour les Options sportives pour l'année

Site d'Excellence Moto (tarif carburant compris)	2 490.00 €	Encadrement et Pratique SES		
--	-------------------	------------------------------------	--	--

Section Sportive Moto (tarif carburant compris)	825.00 €	Moto du lycée	560.00 €	Moto personnelle
---	-----------------	----------------------	-----------------	-------------------------

Hippologie -Equitation	670.00 €	2 heures / semaine	360.00 €	1 heure / semaine
-------------------------------	-----------------	---------------------------	-----------------	--------------------------

Frais de stage, stage à l'étranger, voyage pédagogique ...

Modalités d'inscription

Frais de dossier (pour une 1 ^{ère} inscription dans l'Etablissement)	35 €
Acompte de rentrée encaissé à la rentrée correspondant au prélèvement « Contribution de septembre »	135 €
Caution appartement (chèque déposé lors de la remise des clés et encaissé en septembre)	1 mois de loyer

L'établissement a opté pour le **Prélèvement automatique mensuel**

Nous vous proposons d'étaler ces frais sur 10 mois (de septembre à juin)

Montant mensuel prélevé tous les 10 de chaque mois	130.00 €	Contribution : sauf pour septembre (acompte de rentrée)
	305.00 €	
	195.00 €	
	299.00 €	
	Hébergement	Pour le studio
		Pour la chambre
		Internat (loyer + restauration)

Une **facture annuelle** (Contribution + hébergement + option) vous sera communiquée en septembre.